

La mortalité hospitalière a légèrement baissé en 2022, sur fond de stabilité du taux de prématurité, selon la Drees

PAR

ELSA BELLANGER -

PUBLIÉ LE 30/11/2023

Article réservé aux abonnés



Crédit photo : Sébastien Toubon

Légère baisse du nombre de naissances et de la mortalité hospitalière, stabilité du taux de prématurité, sauf dans les départements et régions d'outre-mer (Drom) : une [étude](#) de la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees) fait le point sur les indicateurs de la santé périnatale en 2022.

Récemment, les acteurs de la santé périnatale - Société française de néonatalogie (SFN), [Société française de médecine périnatale](#) (SFMP) et [Fédération française des réseaux de santé en périnatalité](#) (FFRSP) - ont alerté sur la situation alarmante des soins intensifs et de réanimation qui accueillent les nouveau-nés vulnérables. L'offre de « *soins critiques* » (soins intensifs et réanimation) est « *insuffisante et inégalement répartie sur le territoire* », a notamment déploré la SFN.

Dans les Drom, près de 8 % des mères ont moins de 20 ans

Les données exploitées dans l'étude de la Drees proviennent de la base du Programme de médicalisation des systèmes d'information (PMSI-MCO). Elles font apparaître un recul du nombre de naissances, après un léger rebond en 2021. Hors accouchements à domicile sans

hospitalisation dans les suites immédiates, 688 220 naissances ont été enregistrées en métropole (contre 702 363 en 2021) et 38 923 dans les Drom (39 978 en 2021).

Parmi les 677 200 femmes qui ont accouché en métropole, 5,3 % avaient 40 ans ou plus (5,0 % en 2021) et 1,5 % moins de 20 ans (1,4 % en 2021). Parmi les 38 300 mères ayant accouché dans les Drom, 7,8 % avaient moins de 20 ans, contre 7,9 % en 2021.

Le taux de mortinatalité hospitalière diminue très légèrement par rapport aux deux années précédentes, il est de 8,8 pour 1000 enfants nés en 2022. Il était de 8,9 pour 1000 enfants nés en 2020 et 2021, retrouvant les « *niveaux observés en 2017 et 2018, après une baisse ponctuelle en 2019* », lit-on. Concernant la mortinatalité spontanée, le taux atteint 5,4 pour 1000, contre 3,4 par mortinatalité induite (interruptions médicales de grossesse).

Un risque de mortinatalité spontanée plus élevé après 40 ans

Le risque de mortinatalité spontanée varie selon l'âge des mères : « *il est près de deux fois plus élevé pour les femmes âgées de 40 ans ou plus que pour celles âgées de 30-34 ans et est près de quatre fois plus élevé dans le cas d'une grossesse multiple* », est-il relevé.

Des variations régionales sont aussi observées : de 7,6 pour l'Occitanie et la Normandie à 9,3 pour l'Île-de-France. Dans les Drom, les taux sont plus élevés (14,3 pour 1 000), à l'exception de la Réunion, dont le taux approche celui de la métropole (9,0 pour 1 000).

Le taux de prématurité, plus élevé dans les Drom, apparaît stable entre 2021 et 2022, après avoir baissé de 0,4 point de 2018 à 2020 pour les naissances vivantes. En métropole, 6,6 % des enfants nés vivants étaient prématurés. Ils étaient 10,0 % dans les Drom. « *En France métropolitaine comme dans les Drom, la prématurité concerne plus d'une grossesse multiple sur deux* », est-il souligné.